



La Commune



Misère en France...

Précaires de tous les pays, unissez-vous !

Précarité, pauvreté, exclusion... autant de termes pour désigner un ensemble de situations individuelles et collectives qui ont, hélas, aujourd'hui le vent en poupe. A défaut de définition unique et consensuelle de la précarité et de la pauvreté, nous nous contenterons volontairement de la définition officielle de la pauvreté selon l'Union européenne qui précise que sont pauvres les personnes dont les ressources matérielles, culturelles et sociales sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans l'État membre où elles vivent.

Précarité et pauvreté touchent toutes les dimensions de la vie quotidienne : logement, santé, éducation, emploi... et les chiffres, même s'ils n'en donnent qu'une vision parcellaire, parlent néanmoins d'eux-mêmes :

803€ pour une personne seule, c'est le seuil de pauvreté en France, un montant quasiment identique à celui de l'allocation versée aux personnes handicapées.

Entre 5 et 8 millions de pauvres

Entre 5 et 8 millions de pauvres avec une augmentation de près d'un million et demi en 12 ans dont les jeunes et les seniors constituent le gros des « troupes », avec une répartition inégale selon les catégories sociales : 10 % des employés, 8 % des ouvriers sont pauvres contre 2 % des cadres supérieurs et ce sont près de 6 millions de personnes qui ne (sur)vivent qu'avec les minima sociaux. Les « nouveaux pauvres », apparus selon la terminologie officielle au début des années 80, et qui sont dans leur grande majorité des travailleurs précaires, se sont accrus de près d'un million depuis 2008 faisant grimper le taux de pauvreté à 14,3% de la population.

L'élection d'un président dit socialiste, en 2012 annonçait, pour quelques esprits candides, la fin des inégalités et une plus grande justice sociale. Le candidat Hollande n'avait-il pas fustigé le monde de la finance en le désignant comme son principal ennemi ? Deux ans plus tard qu'en est-il de ce fameux changement, slogan de campagne, qui devait sonner le glas de l'exploitation des masses laborieuses ? En guise de réponse contentons-nous de poser une simple question : Pour aller à gauche c'est par où ? La politique de rigueur et d'austérité, qui n'ose dire son nom, menée par le tandem Gataz Valls, sous le regard complice et complaisant de Hollande, a quant à elle sonné le glas des promesses de campagne. Les choix, dictés par les milieux financiers et le remboursement de la dette inique, sous le prétexte fallacieux de faire des économies et réduire le déficit, ont été faits et se résument eux aussi à l'aide de quelques chiffres :

40 milliards pour les patrons du CAC 40

40 milliards pour les entreprises du CAC 40 sous le fallacieux prétexte de créer des emplois, à l'instar des sommes déjà offertes au patronat depuis 30 ans avec les résultats que l'on constate au vue de la courbe du chômage, à mettre en parallèle avec les coupes budgétaires sur les salaires, retraites et hausses diverses et variées.

Les réponses données en matière de lutte contre la précarité sont sans nul doute à la hauteur des enjeux, puisque, avec une hausse de 8€, le minimum vieillesse (pour ne prendre que cet exemple mais d'autres mériteraient de figurer), est le grand gagnant de cette politique généreuse ! L'indécence de cet « effort considérable » (Marisol Touraine), n'a d'égaux que les déclarations scandaleuses et abjectes d'un nouveau ministre de l'économie parlant de l'illettrisme des ouvrières d'un abattoir, sans parler du qualificatif de « sans dent » prêté au locataire de l'Élysée quand il parlerait des pauvres...

La bourgeoisie de droite ou de gauche...

On le voit, la bourgeoisie de droite ou de gauche n'a que faire de la précarité puisque l'une et l'autre rivalisent d'incapacité pour la combattre. Le pauvre, nouveau, ancien ou en devenir, coûte cher à la collectivité et semble apparaître davantage comme le responsable de sa situation que victime d'un système basé sur l'exploitation. En ces temps d'économies et d'efforts, le précaire en voie de paupérisation doit encore plus se serrer la ceinture. Que ce soit au niveau national que départemental ou régional, les fonds de secours, et notamment les aides à la subsistance et aux impayés d'énergie et de loyer, sont revus à la baisse selon le vieux principe qu'il vaut mieux aider moins pour aider davantage de monde... Une logique purement comptable qui pousse un peu plus les précaires dans la pauvreté. Comment garder un logement lorsqu'on ne peut plus le payer, et comment continuer à se chauffer lorsque les prix de l'énergie ne cessent d'augmenter et que les aides sociales sont en chute libre ?

Mais cela ne suffit pas ! Le précaire, avec son contrat de travail à temps non complet ou son allocation du RSA, le chômeur qui tarde à retrouver un emploi....sont coupables !

Et des pauvres qui coûtent cher !

Après avoir échoué à inverser la courbe du chômage, Hollande et son équipe de choc a choisi de désigner à la vindicte populaire les profiteurs de l'assurance chômage, ces faux demandeurs d'emploi se complaisant dans leur situation, mais aussi ces fraudeurs des minima sociaux et de l'assurance maladie. Diviser pour mieux régner la recette est bien rodée, et encore plus si la division s'opère entre celles et ceux qui n'ont rien face à leurs congénères qui en ont un peu plus et ont peur de basculer.

Comme on ne peut aimer tout le monde, le sinistre premier ministre polyglotte a quant à lui fait le choix de préférer le monde des exploités lorsqu'il annonce « j'aime l'entreprise ». Les pauvres ? Les associations caritatives et les bénévoles (faussement) désintéressés du show business, ces « enfoirés » institutionnels, sont là pour s'en occuper, mais en omettant de dénoncer les causes réelles de cette précarisation et de cet accroissement de la pauvreté au risque de faire prendre conscience à ce sous-prolétariat de sa condition de classe.

L'incapacité des gouvernements successifs à régler la question de la pauvreté cache difficilement le choix de société sous tendu par ces politiques libérales : sacrifier une part de plus en plus importante de la population pour mieux faire admettre les reculs successifs (droit du travail, de l'assurance maladie, des retraites...) par celles et ceux qui ont la « chance » d'avoir de petits boulots.

Précaires de tous les pays unissez-vous ! Tel devrait être le mot d'ordre des centrales syndicales et des partis politiques encore restés à gauche, tout en œuvrant pour un changement radical de politique mais également de régime. Est-ce trop demander aux défenseurs d'une 6ème république et autres « frondeurs abstentionnistes ? La lutte contre la précarité et son corollaire la pauvreté n'a rien à attendre du choix des urnes.

Txomin Ravachol, 18 octobre 2014

*

* *

La prolifération des contrats précaires dans l'Education Nationale

L'Etat et plus particulièrement l'Education Nationale est le plus grand pourvoyeur de travail précaire. Il recourt massivement à des contrats précaires de droit public (contractuels, vacataires, AED, AVS, AESH), et de droit privé EVS (CUI-CAE). Nous assistons aujourd'hui à une multiplication de statuts différents avec un élargissement progressif de missions polyvalentes : aide administrative, appui éducatif, gestion du BCD (centre de documentation), aide à l'utilisation des nouvelles technologies, accueil des personnes se présentant à l'école, suivi des élèves absents, surveillance dans la cour de récréation et dans les classes, extensions à l'accueil des élèves en situation de handicap, accompagnement des sorties scolaires, aide aux enseignants dans les activités pédagogiques, à la vie scolaire en sens large.

Arbitraire et abus

Ces missions pourtant indispensables au bon fonctionnement des écoles sont trop mal définies et ont tendance à se généraliser, laissant la porte ouverte à des abus de la part des directeurs. La possibilité de CDIisation des AVS a été annoncée l'été 2013 par le Ministre de l'Education Nationale (décret du 27 juin 2014). Cette mesure constituait une avancée dans la voie de la professionnalisation. Cependant le décret ne concerne pas les accompagnants en contrat aidé, c'est à dire, plus de la moitié des effectifs. De

nombreux AVS qui ont travaillé pendant 6 ans, ne sont pas passés à la CDIisation de manière automatique comme l'avait promis l'Éducation Nationale.

70 000 précaires dans les écoles

Cette dernière trouve toujours le moyen de renvoyer à la case Pôle emploi d'innombrables AVS ainsi que d'autres qui arrivent à plus de 5 ans d'ancienneté qui sont éliminés préventivement. Cette année, plusieurs d'entre eux n'ont pas été reconduits sous le nouveau contrat AESH. Certes le CDI apporte une certaine sécurité de l'emploi, cependant cela ne change strictement rien au statut précaire. Aujourd'hui plus de 70 000 personnels précaires exercent dans les écoles. La plupart des travailleurs font entre 20h et 24h hebdomadaires, pour des salaires oscillant entre 593 et 850 euros par mois.

Avec ces contrats précaires, nous constatons depuis plusieurs années que quand la précarité s'installe, elle s'installe durablement. Ainsi, les AESH et EVS ont des salaires en-dessous du seuil de pauvreté, aucune indemnité de fin de contrat pour les CUI-CAE. Les temps de formation obligatoires non rémunérés et non récupérés, non préalables à la prise de poste, ni reconnus ni valorisés, ces formations inadaptées aux postes n'ont pour seul but pour l'administration que de se protéger légalement. Il y a donc absence d'une véritable formation, pas de remplacement en cas d'absence. De plus beaucoup de précaires travaillent 24h et même 26h payées 20h pour les CUI/CAE. Les nouveaux AESH en CDI sont à temps partiels imposés pour tous. Il existe la peur récurrente, en fin de contrat, de ne pas être renouvelé. Unité pour en finir avec le travail précaire !

Ada Degert, 16 octobre 2014

Modifié le mercredi 22 octobre 2014

Voir aussi dans la catégorie France



Urgence, pouvoir d'achat et grève générale

Alors qu'il a urgence à augmenter les salaires, bloquer les prix et les loyers, alors qu'il les crises énergétiques et climatiques explosent, le gouvernement Macron a fait voter au Parlement deux... »



« Ces gens-là »

La ministre des collectivités territoriales, issue des Républicains, a eu par le passé des prises de position qui dénonçaient le mariage pour tous en y voyant "un dessein contre la nature".... »



Ni le gouvernement ni l'Assemblée ne nous représente !

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » La présidentielle et les législatives en France sont à l'image du chaos politique qui parcourt l'Europe : la... »



Répression, maître-mot de la macronie.



La cinquième république est agonisante. Macron et sa clique vont utiliser le dernier outil en leur possession pour sauver ce qui peut l'être : la répression. Les forces de police, dignes... »



Présidentielles, législatives : Non au front unique des appareils !

Ils veulent TOUS sauver la Ve République et museler la classe ouvrière ! Partis politiques et confédérations syndicales sont désormais unis pour laisser Macron gouverner à son aise et mener ses... »



Alain Krivine

La Commune tient à saluer la mémoire d'Alain Krivine, militant ouvrier et dirigeant historique de la LCR et du NPA, qui a marqué la vie politique de ces 60 dernières années. Nous adressons à sa... »